



CALENDRIER 2023-24 pour les mobilités en 2024-25

Direction des **Relations**
Internationales | DRI
Université de Strasbourg

ACCORDS POUR ECHANGE D'ETUDIANTS (nouveaux et renouvellements)

ERASMUS	04/12/2023	Accords signés pour mobilités année N+1 et candidatures 1 ^{ère} session (cf. 'S1/S2/Année' ci-dessous)
	07/05/2024	Accords signés pour mobilités année N+1 et candidatures 2 ^{nde} session (cf. 'S2' ci-dessous)
Hors ERASMUS	29/09/2023	Accords validés et signés pour mobilités année N+1 et candidatures 1 ^{ère} session (cf. 'S1/S2/Année' ci-dessous)
	15/03/2024	Accords validés et signés pour mobilités année N+1 et candidatures 2 ^{nde} session (cf. 'S2' ci-dessous)

CALENDRIER POUR LES MOBILITES « SORTANTES »

Organisation de la mobilité			Calendrier			Soutiens financiers *	
Type de mobilité	Cadre de la mobilité	Campagne de mobilité	Période de mobilité	Candidature en ligne	Date limite de réception des dossiers à la DRI	Nom du dispositif	Démarches
Etudes > 2mois	ERASMUS+ Etudes ou Combinée (Etude + Stage)	OUI	S1 / S2 / année	du 04/12/2023 au 18/02/2024	04/03/2024 *(dossiers à rendre au 09/02/2024 pour destinations qui demandent nominations précoces)	Erasmus+ SMS AMI Mobilitwin	Automatisation des demandes de soutiens financiers possibles intégrées à la candidature à la mobilité (sélection par le candidat) Passage en commission DRI pour Unistra et AMI. Passage en commission Ville de Strasbourg pour Mobilitwin.
	EUCOR ETUDES (toutes destinations EUCOR)		S2 (2 ^e campagne)	du 13/05/2024 au 24/09/2024	30/09/2024 ** (dossiers à rendre au 01/09/2024 pour destinations qui demandent nominations précoces)		
	Hors ERASMUS+		S1 / S2 / année (1 ^{ère} campagne)	du 12/10/2023 au 05/01/2024	11/01/2024	Unistra Etudes AMI Mobilitwin	
			S2 (2 ^e campagne - hors réseaux)	du 27/03/2024 au 17/05/2024	24/05/2024		
Mobilité courte / ponctuelle	ERASMUS+ Hybride (de 5 à 30 jours)	NON Au fil de l'eau	Selon dispositifs			Erasmus+ Mobilité Courte	Automatisation des demandes de soutiens financiers possibles intégrées à la candidature Candidatures au fil de l'eau voir dispositif
	ERASMUS+ Blended Intensive Program (BIP)		Selon calendrier et procédure établissement organisateur				
	EUCOR : Mobilité Ponctuelle Transfrontalière		S1 / S2 / année	Au fil de l'eau, selon les impératifs indiqués dans le dispositif		Unistra Programme Court	
	Non encadrée : Programmes Courts, Séjours linguistiques, école d'été, hiver,....		Selon calendrier et procédure établissement organisateur				
Stages	Convention de stage Voir selon la composante	NON Au fil de l'eau	Selon la composante			Erasmus+ Stage AMI Unistra Stage Mobilitwin	Au fil de l'eau, voir dispositifs Pour AMI : passage en commission Passage en commission Ville de Strasbourg pour Mobilitwin.

• L'attribution d'allocations de soutien à la mobilité dépend de l'éligibilité de la demande par rapport aux différents critères de chaque dispositif (par exemple : pays de mobilité, durée, ...) et du budget disponibles

*S1/Année : nominations à faire début mars par les partenaires suivants :
Allemagne (Bard College Berlin, Heinrich Heine University Düsseldorf)
Espagne (Universidad Politécnica de Madrid -ETSI Industriales).
Estonie (University of Tartu)
Pays Bas (Leiden University, Utrecht University)
Suède (Linnéuniversitetet, Lund University)

**** S2 : nominations à faire début septembre par les partenaires suivants :**

Allemagne (Chemnitz University of Technology, Bard College Berlin),

Danemark (Roskilde Universitet, Københavns Universitet)

Espagne (TAI University of the Arts Madrid)

Finlande (Itä-Suomen yliopisto, Helsingin Yliopisto)

Islande (University of Iceland),

Lettonie (Vidzeme University)

Norvège (Høgskolen i Gjøvik, University of South-Eastern Norway, Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, Norwegian University of science and technologie - NTNU)

Pays-Bas (University of Twente, Leiden University, Universiteit Rotterdam)

Portugal (Universidade do Porto)

CALENDRIER POUR LES MOBILITES « ENTRANTES »

Programme de mobilité	Période de mobilité	Nominations	Candidature en ligne	Date limite de réception des dossiers à la DRI
ERASMUS+	S1 / année	Du 19/02/2024 au 06/05/2024	du 15/02/2024 au 12/05/2024	17/05/2024
	S2	Du 19/02/2024 au 04/11/2024	du 15/02/2024 au 11/11/2024	15/11/2024
Hors ERASMUS (y compris AEN / MAUI / REARI-RJ / BCI Québec)	S1 / S2 / année	Du 15/02/2024 au 15/03/2024	du 15/02/2024 au 15/04/2024	15/04/2024
	S2	Du 03/06/2024 au 01/10/2024	du 03/06/2024 au 01/10/2024	01/10/2024